

SERVICE PROGRAMMATION ET SUIVI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 et l'article 46 alinéa 02 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 ; portant réglementation des marchés publics, la direction de l'éducation de la wilaya d'ADRAR informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par **l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2026** relatif au **Acquisition Et Installation Des Climatiseurs Au Profit Du Cycle Moyen De La Wilaya D'Adrar** Reparti en un (01) lot comme suite :

Lot N°06 : Acquisition Et Installation De La Climatisation Pour les Cycle Collège à Travers La Wilaya D'Adrar .

A l'issue de l'analyse des offres comme indiquées dans le cahier des charges, qui a donné les résultats suivants :

LOT	SOUSSIONNAIRE	NIF	Délai des livraisons	NOTE TECH/100	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE Après correction	OBSERVATIONS
06	GHOUID BOUMEDIANE	179172000594197	31 Jours	68,22	38 240 650,00	38 240 650,00	Moins disant

Remarque :

- Le service contractant invite les soumissionnaires intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou (BOMOP) pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Adrar dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou (BOMOP).

Fait à ADRAR le
LE DIRECTEUR DE L'EDUCATIO